

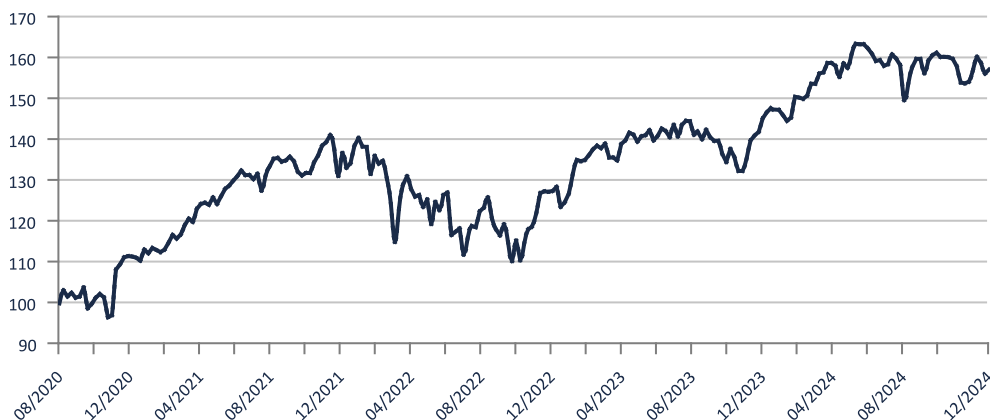
SIENNA ACTIONS BAS CARBONE ISR I-C

Reporting au 31/12/2024

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP a pour objectif d'obtenir, sur sa durée minimum de placement recommandée de 5 ans, et en intégrant un filtre Investissement Socialement Responsable (ISR) pour la sélection et le suivi des titres, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indice de référence, tout en cherchant à réduire d'au moins 40 % l'intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille par rapport à celle de son indice de référence.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)

	1 mois	2024	1 an	3 ans	Depuis Création
Portefeuille	1,09	6,63	6,63	13,87	57,29
Indice de référence	1,38	9,49	9,49	13,93	56,49

Performances annualisées (en %)

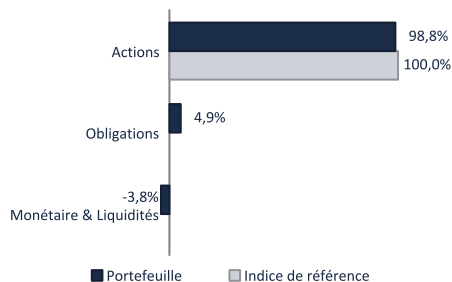
	1 an	3 ans	Depuis Création
Portefeuille	6,63	4,43	10,81
Indice de référence	9,49	4,44	10,69

Performances annuelles (en %)

	2024	2023	2022	2021
Portefeuille	6,63	19,29	-10,48	23,35
Indice de référence	9,49	18,65	-12,31	22,67

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC

Valeurs actions

Valeurs actions	Poids	Secteur
ASML HOLDING NV	5,04%	Technologie
SAP SE / XETRA	4,13%	Technologie
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	3,58%	Consommation non essentielle
SIEMENS AG-REG	2,99%	Industries
SANOFI - PARIS	2,77%	Santé

Actif net du portefeuille : 114,36 M€
Valeur liquidative de la part : 15,760 €

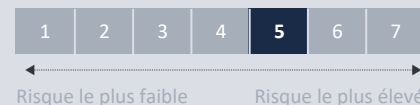


CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 04/08/2020

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique : FCP

Classification AMF : Actions de pays de la zone euro

Article SFDR (2) : 8

Code ISIN : FR0013424066

Devise : Euro

Indice de référence :

(Dividendes réinvestis)
100% MSCI EMU NR EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 0,51%

Coûts de transaction : 0,13%

Principaux risques :

Risque de perte en capital
Risque actions
Risque de durabilité

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

INDICATEURS DE RISQUE

Volatilité annualisée

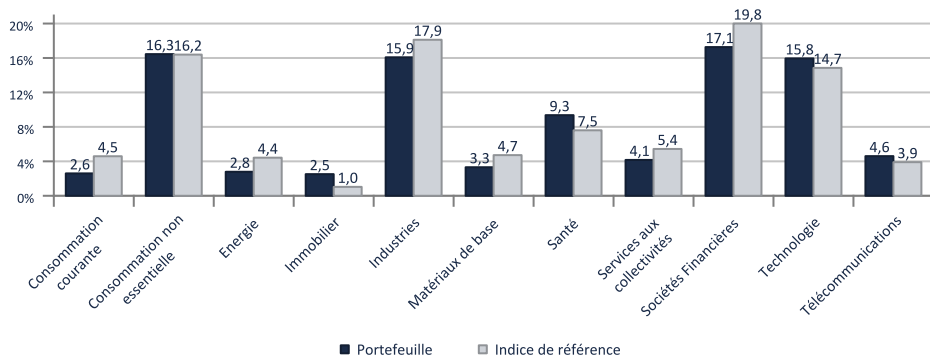
	1 an	3 ans	Depuis Création
Portefeuille (en %)	11,92	16,13	16,03
Indice de référence (en %)	11,90	16,50	16,07
Tracking error (en %)	2,09	1,88	2,19

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS A LA PERFORMANCE DU MOIS

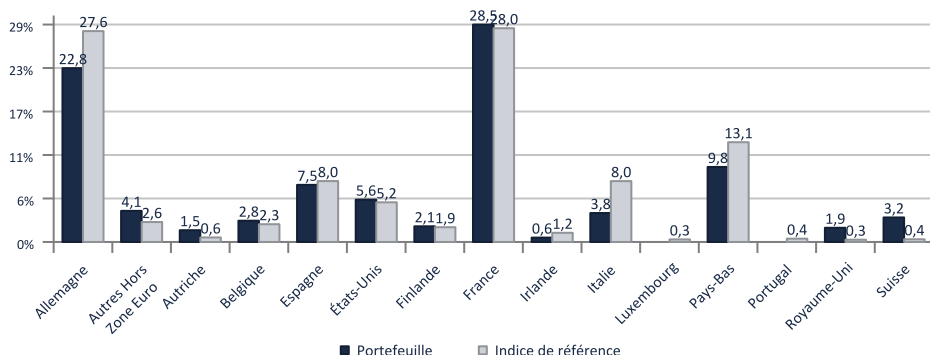
Meilleurs contributeurs	Contribution	Moins bons contributeurs	Contribution
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	0,26%	VONOVIA SE	-0,14%
SAP SE / XETRA	0,20%	DEUTSCHE TELEKOM NAM (XETRA)	-0,10%
RENAULT SA	0,16%	CELLNEX TELECOM SA	-0,10%
WORLDLINE SA	0,15%	EURO BUND 0325	-0,10%
EURO STOXX 50 1224	0,14%	TEAMVIEWER SE	-0,08%

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - ACTIONS

Répartition sectorielle hors OPC (en % d'actif)



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)



Répartition par typologie de secteurs hors OPC



Economie et Marchés

L'arrivée de D. Trump a continué d'influencer les marchés financiers au mois de décembre s'entrechoquant avec la politique monétaire de la FED qui a annoncé une baisse de 25 bps tout en révisant à la hausse ses prévisions d'inflation pour 2025. Les indices américains ont donc reculé sur la période à l'image d'un S&P500 qui abandonne environ 2,5% tandis que les taux souverains à 10 ans ont repris 40 bps.

Du côté de la zone euro, les défis politiques et économiques sont marqués par des événements majeurs en France et en Allemagne. Ces incertitudes se cumulent avec une croissance économique faible dans les deux principaux pays, dont les PMI composites affichent des niveaux en dessous de la barre des 50, signe d'une activité déprimée. De son côté, la BCE a procédé à une baisse de -25 bps des taux directeurs et a évidemment laissé la porte ouverte à d'autres baisses supplémentaires en 2025. Les taux souverains allemands accusaient pour leur part une hausse de +28 bps pour l'échéance à 10 ans, à 2,36 %, freinant mécaniquement le Stoxx Europe 600 (-0,5%).

Enfin, notons que la Chine a annoncé une série de mesures de relance, principalement axées sur le soutien à la croissance domestique via des assouplissements monétaires et budgétaires. Les indices chinois n'ont que très faiblement réagi, le Hang Seng termine le mois positif autour de +3%.

Le mot du gérant

Les valeurs cycliques : biens de consommation (dont le luxe), banques, équipementiers automobile et technologie surperforment les défensifs et/ou 'bond proxy' affectés par la remontée des taux : immobilier, santé services aux collectivités et télécoms. Plusieurs rebonds de valeurs qui avaient beaucoup souffert : Hugo Boss (+37% en décembre mais toujours -34% sur l'année), Valeo (+21% vs -33% sur 2024), Soitec (+15% vs -46%), Wordline (+12% vs -46%). L'allocation sectorielle a été favorable grâce notamment aux sous-pondérations des services aux collectivités, des boissons & tabac et la surpondération des logiciels. A l'inverse, la surpondération de l'immobilier a été le principal foyer de perte. Le choix de valeurs a été neutre : les pertes liées aux contre-performances des valeurs sensibles à la remontée des obligations, Vonovia TeamViewer et Cellnex ont été compensées par les rebonds de Wordline, Renault, Richemont et les belles performances des bancaires KBC et Erste bank.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Note risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	15,77	18,56
Taux de couverture (en % de l'actif)	99,06%	99,39%

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

Contribution des piliers E, S et G au risque ESG Global *

Fonds/Univers	Contribution du pilier E	Contribution du pilier S	Contribution du pilier G
Portefeuille	20,04%	47,89%	32,07%
Univers de départ	22,55%	47,94%	29,51%

* Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représente la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers. L'univers de départ pour ce fonds est : MSCI Europe (MXEU).

Controverses par niveau de gravité

Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'univers de départ exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	7,12%	6,40%
Niveau 1	14,61%	14,44%
Niveau 2	54,50%	46,05%
Niveau 3	23,77%	27,77%
Niveau 4	0,00%	4,50%
Niveau 5	0,00%	0,84%
Taux de couverture	99,62%	100,00%

Source des données : Sustainalytics

Intensité carbone

	Intensité carbone (TCO2/M€ investis)*	Taux de couverture
Portefeuille**	66,69	97,89%
Indice de référence : MSCI EMU NR EUR	133,54	99,38%
Variation du portefeuille par rapport à l'indice de référence	-50,06%	

* L'intensité carbone du portefeuille est calculée à partir des données de l'agence S&P Global Trucost, dont la méthodologie du calcul des émissions carbone diffère légèrement de celle du GHG Protocol (Greenhouse Gas Protocol). Elle comprend :

- les émissions directes des entités détenues ou contrôlées par l'entreprise ainsi que toutes les autres émissions dérivées des opérations de l'entreprise
- les émissions indirectes liées à la consommation d'énergie ainsi que les émissions des fournisseurs directs de l'entreprise

Ainsi les Scopes 1, 2 et une partie du Scope 3 du GHG Protocol sont couverts par cette méthodologie de calcul de l'intensité carbone. Pour plus d'informations, voir <https://www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf>

** L'intensité carbone du portefeuille est calculée sur les actifs cotés du portefeuille à l'exclusion du cash et des OPC investis.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

	Portefeuille	Univers de départ	Source	Définition de l'indicateur
VIOLATION UNGC*	0,00%	0,00%	Sustainalytics	La part des actifs du fonds exposés à des entreprises qui violent les principes de l'UN Global Compact * ou les principes directeurs de l'OCDE.
* United Nations Global Compact : unglobalcompact.org	Couverture du fonds : 99,62%	Couverture de l'univers : 99,94%		
FEMMES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EN %)	42,28%	41,78%	Sustainalytics	Moyenne pondérée du pourcentage de femmes siégeant au conseil d'administration des entreprises.
	Couverture du fonds : 98,59%	Couverture de l'univers : 98,90%		
EXISTENCE D'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS	100,00%	98,83%	Sustainalytics	La part des investissements dans des entités ayant une politique en matière de droits humains en ligne avec les principes directeurs des Nations unies en matière de droits de l'Homme.
	Couverture du fonds : 97,92%	Couverture de l'univers : 99,26%		

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.